



F. BORTER, Propr. WENGEN Oberland Bernois



11 Août 1908

Ma cheri Amie,

Merci de votre bonne lettre et de nouvelles
que vous me donnez de tous les amis. Le temps s'est
passé au beau et j'espère que vous en profitez également
pour faire de longues promenades.

Vous avez le calendrier de la liste des jours de la
première quinzaine de Septembre. Il serait utile,
même sans rien de la signer sur le calendrier de
chaque jour au sujet de l'affaire.

Il me semble que M. B. pourrait obtenir, soit
de la Juridiction Générale, soit de la préfecture de police, la

après Rimble pour demander à M^r B s'il veut
bien se charger d'obtenir ce qui est sans si utile de
savoir.

Merci de tout cœur & l'assure de
affectueux sentiments à vous

W. D. Wray

uniquement Anarchiste. Il faudrait que l'inspecteur tînt
même très discrètement, mais très rapidement.

Un fois qu'on aurait le renseignements, il faudrait
que M^r B. fasse donner des instructions à l'adroit
général d'audience pour qu'il exerce la réclamation
des jurés "notoirement hostiles au gouvernement" (là
c'est la formule à employer.) Il me charge ensuite
quand l'inspecteur aura signé, de faire connaître
à l'adroit général, le nom des jurés "notoirement
hostiles au gouvernement"

En résumé, il faudrait :

- 1°) que M^r B. obtienne les renseignements désirés sur
les sentiments des jurés
- 2°) qu'il me fasse communiquer les renseignements, ou
peut-être mieux encore, qu'il les fasse parvenir directement
à M^e Demange, 13 Rue Jacob, à Paris
- 3°) qu'il fasse donner des instructions à l'adroit
général d'audience pour qu'il exerce la réclamation
des jurés "notoirement hostiles au gouvernement"

Je vous prie très respectueusement de vous vouloir être